



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/8/7/Corr.2
18 juin 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Huitième session
Point 3 de l'ordre du jour

**PROMOTION ET PROTECTION DE TOUS LES DROITS DE L'HOMME, CIVILS,
POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS,
Y COMPRIS LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT**

**Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur un protocole facultatif
se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques,
sociaux et culturels sur les travaux de sa cinquième session
(Genève, du 4 au 8 février et du 31 mars au 4 avril 2008)**

Rectificatif

Annexe II, Liste des participants, États non membres du Conseil des droits de l'homme

Après Congo insérer Costa Rica
